



DE L'IDÉE AU LANCEMENT, DÉVELOPPONS TA VALEUR D'INDÉPENDANT

Bienvenue chez JECRÉEMONJOB.be

Structure d'accompagnement à l'autocréation d'emploi,
nous aidons les demandeurs d'emploi pour la **création** ou la **reprise** d'une
entreprise.

Nous sommes financés par la **Wallonie**
et le **Fonds Social Européen**



→ nous accompagnons **GRATUITEMENT*** les personnes inoccupées

Accompagnement gratuit* pour:

- Les **demandeurs d'emplois inoccupés**
- Les personnes en **préavis non presté**
- Les **salariés à temps partiel (max 19h/semaine)**
- **Les projets à caractère commercial/marchand**
- **Les personnes ayant un projet sur le territoire Wallon**

Vous ne faites pas partie de ces personnes ?

Nous vous proposons un diagnostic gratuit au terme duquel nous vous ferons une proposition d'accompagnement payant (144€/16h de coaching)

* exceptées :

- Formations collectives obligatoires (**caution remboursable** au terme de la formation)
- Participation au club d'entrepreneurs (facultatif au lancement de votre activité, 120€/an)

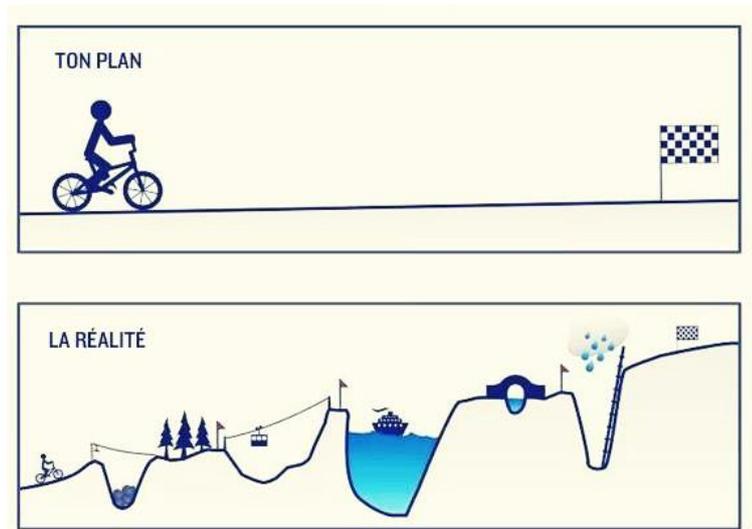
Pourquoi un accompagnement ?

1/3 des nouvelles entreprises wallonnes disparaît après cinq ans

(Service d'études UCM 2013)

Erreurs classiques :

- Faiblesse dans l'analyse du marché
- Concept non-viable
- Mauvaise localisation
- Capitaux insuffisants ou mal utilisés
- Surestimation des recettes possibles
- Problème de trésorerie
- Manque de suivi



Un bon accompagnement peut vous permettre d'éviter ces erreurs !

JECRÉEMONJOB.be vous accompagne

1) pour préparer au mieux votre projet

2) pour trouver les financements

→ **Accompagnement pré-crétion**

3) au début de votre activité

→ **Accompagnement post-crétion**

→ **Participation à un club d'entrepreneurs**

I. Accompagnement Pré-création

1) Réalisation d'un plan d'affaires

On peut voir les étapes de réalisation d'un plan d'affaires comme celles des plans pour un week end :

Activités du W-E :

- 1) Envies
(se reposer, se changer les idées...)
- 2) Panorama des destinations
(recherches web, catalogue, amis,...)
- 3) Choix de la formule : Où, quand, comment, combien de temps?
- 4) Budget → adaptation
- 5) Organisation : Réservation, trouver une baby-sitter, ...
- 6) Formalisation : Acheter le billet de train, passer au mister cash, ...

Créer son entreprise :

- 1) Motivations
(gagner sa vie, être son propre patron,...)
- 2) Etude de marché
(analyse de la concurrence, des besoins des clients, ...)
- 3) Choix d'activité : Où, quand, comment?
- 4) Plan financier → adaptation
- 5) Organisation : Contact avec fournisseurs,...
- 6) Formalisation : Assurances, Caisse sociale,...

Le plan d'affaires sert à

réfléchir concrètement à son projet pour :

Se projeter dans le futur **Vérifier la rentabilité** **Organiser** le lancement
Se **convaincre** et convaincre les autres (financiers, fournisseurs, clients)

→ **Limiter les risques !**

Son contenu :

A) Présentation et motivations du porteur de projet

- Historique : **d'où vient l'idée?**
- **Pourquoi êtes-vous le candidat idéal?**
 - ① **COMPÉTENCES** (formation initiale, accès à la gestion, accès à la profession,...)
 - ② **EXPÉRIENCE** (inspirer confiance, organisation quotidienne,...)
 - ③ **MOTIVATION** (aimer l'activité, savoir trouver des partenaires, comprendre les besoins des clients,...)

B) Analyse du marché

- Y a-t-il une **demande** pour votre projet ?
- Quels seront vos **concurrents** ? Comment avoir une place parmi ceux-ci ?
- Quels seront vos **fournisseurs** ? Peuvent-ils être des partenaires ?
-

C) Stratégie commerciale

- Que comptez-vous vendre (précisément) ?
 - A quel **prix** ?
 - Quels seront vos **clients** ? Quelles sont leurs attentes ?
 - Comment allez-vous faire votre **publicité** ?
 - **Où** allez-vous travailler ?
- } **Pourquoi ?**

D) Organisation

Comment allez-vous vous organiser ?

- Activité **principale** ou **complémentaire** ?
- Allez-vous travailler **seul** ? A plusieurs ? (engagement, sous-traitance,...)
- Quel sera le **temps** consacré à :
 - produire
 - vendre
 - gérer l'administratif
 - contacter les fournisseurs, les partenaires, le comptable, ...
 - ...
- Vous inscrirez-vous dans une démarche de **développement durable** ?

**Comment ferez-vous en sorte que chaque client soit satisfait
et devienne votre ambassadeur ?**

E) Plan Financier

- ①. Quels sont les **investissements** nécessaires ?
 - Comment les financer ?
- ②. Votre entreprise sera-elle **rentable** ?
 - Quel sera votre **chiffre d'affaires** ?
 - Quelles seront vos **charges** professionnelles ?
 - Le bénéfice engendré sera-t-il suffisant pour vous permettre d'en vivre ?
- ③. Quels sont vos besoins en **trésorerie** ?

F) Mise en place

- **Personne Physique** ou **société?** (≠ dans les coûts de constitution, capital à investir, responsabilité, imposition)
- Autorisations et permis (commune, pompiers, ...)
- Administratif (assurances, BCE,...)
- Crédits
- Aides

2) Obtenir les financements

- ✓ Nous définissons avec vous **quel(s) moyen(s) de financement** correspond(ent) au mieux à votre profil et à votre projet
- ✓ Nous rédigeons avec vous les demandes de financement
- ✓ Nous pouvons vous aider à défendre votre projet auprès des organismes de crédit.

Première étape : les fonds propres

Pour **la plupart** des organismes de crédit, il est **recommandé** d'apporter **au moins 20%** de fonds propres

Les fonds propres :

- Diminuent les **risques** pour l'organisme de crédit
- Montrent que vous avez **confiance** en votre projet
- Réduisent les mensualités

Deuxième étape : quelle(s) source(s) de financement ?

- A) **Les prêts** (doivent être remboursés)
- B) **Les subsides** (dons pour encourager une pratique spécifique)
- C) **L'investissement privé**

Les Prêts

Crédits bancaires :

- Nombreux et variés
- Se renseigner auprès des banques, étudier et comparer

Socamut : le produit mixte (Co-financement public)

- Jusqu'à 50 000 € prêtés par la banque + la moitié prêtée par la SOCAMUT (= 75 000 €)
- Durée : min 2 ans et max 10 ans
- Taux avantageux pour la partie SOCAMUT
- La SOCAMUT garantit jusqu'à 75% du montant octroyé par la banque

Garantie Socame

- Pour les petites entreprises de moins de 10 personnes
- Pas en difficulté financière
- Garantie de 75% max de la valeur du crédit avec une commission de 1 à 1,5% par an

Pour les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire :

Le microcrédit professionnel :

Crédal : coopérative de finance solidaire

Max 15.000 €

- Investissement: taux de 6% pendant 4 ans + frais de dossier
- Trésorerie: taux de 8% pendant 1 an + frais de dossier

Microstart

Max 15.000 €

- Prêt à **8,25%** d'intérêt
- 5% de frais de dossier
- 1 tiers doit se porter caution de 50% ou bloquer 25% du montant prêté

Les Subsidés

Airbag : un incitant financier pour lancer une activité à titre **principal**

Max **12 500€** sur 2 ans répartis en 4 tranches  **Sélection par un jury**

Conditions pour pouvoir introduire un dossier:

- ①. Se lancer pour la 1^{ère} fois ou 2^{ème} fois (min 2 ans et max 8 ans entre les 2) comme indépendant à titre principal
- ②. Avoir son domicile ou son siège social en Wallonie
- ③. Remplir une de ces 3 conditions :
 - Être indépendant à titre complémentaire depuis au moins 3 ans
 - ou - Avoir suivi une formation IFAPME
 - ou - **Avoir finalisé un accompagnement** par une structure comme **JECREEMONJOB.be**

- Exemples d'autres subsides possibles :**
- Prime à l'investissement
(achat bâtiments ou matériel neuf [min 25.000 €])
 - Prime Sesam
(engagement de personnel)
 - Aides de l'Awex
(pour projet d'exportation)
 - ...

L'investissement privé

CROWDFUNDING (= financement participatif)

→ **Campagne pour appeler** des particuliers à financer une partie du projet

- Exemple de plateforme: **Kisskissbankbank**
- Don de particuliers avec contrepartie
 - Indiqué pour : - projets 'innovants'/créatifs
 - projets engagés / fédérateurs
 - porteur aguerri à la com' et aux réseaux sociaux

« **COUP DE POUCE À L'EMPLOI** »

Réduction d'impôt, pour un prêt

- jusqu'à 50 000 €
- par un prêteur différent du dirigeant et conjoint
- dans une micro-entreprise de moins de 5 ans
- pour au moins 4 ans

d'un montant de 4% les 4 premières années soit par ex. 2019€ d'impôts à payer en moins sur la période de 4 ans pour 10 000 € de prêt.

« **TAXSHELTER** »

Réduction d'impôt, pour un investissement

- jusqu'à 100 000 € (avec max 30% du capital)
- par un investisseur différent du dirigeant et des gérants
- dans une micro-entreprise (CA < 700 000 €)
- pour au moins 4 ans sans distribution de dividende

d'un montant de 45% de l'investissement soit par ex. 4500€ d'impôts à payer en moins pour 10 000 € d'investissement l'année de mise à disposition des fonds.

II. Accompagnement post création

Les clés du succès à long terme

- Prendre du recul
- Analyser les chiffres et comparer avec les prévisions
- Réajuster les actions de communication
- Etendre sa notoriété et conforter son réseau relationnel
- Bénéficier de l'expérience de collègues
- **Participer à un club d'entrepreneurs**

LE CLUB JECREEMONJOB.BE

Créé pour répondre aux besoins des créateurs issus de notre accompagnement,

le club JECREEMONJOB.be est un **réseau d'entreprises** à taille humaine qui se donne notamment **comme missions** de :



- **Fournir un réseau** capable de vous aider à développer votre activité
- Organiser des **conférences/colloques** et tout un programme attrayant de **rencontres de networking**
- Diffuser des **informations** pratiques sur le métier de l'indépendant
- Privilégier et **promouvoir les initiatives locales**
- Créer un esprit de **communauté** entre les membres
- Offrir une **visibilité/publicité** à ses membres
- Fournir des **avantages/promotions** auprès des membres de ce club
- Publier **une newsletter** trimestrielle avec la mise en avant des membres du club

Phase de test*

Dispositif de test : conserver ses allocations de chômage et exercer une activité d'indépendant

- Période de 12 mois maximum
- Mise à disposition d'un capital (crédit) jusqu'à 5.000€
- Formations obligatoires
- Nombre de places limité !

* Uniquement pour les communes de Momignies, Chimay, Couvin, Viroinval, Sivry-Rance, Beaumont, Froidchapelle, Cerfontaine, Philippeville, Doische, Walcourt et Florennes

(D'autres options existent pour tester son activité comme SMartBe ou le dispositif *Tremplin Indépendant*)

JECRÉEMONJOB.be: En pratique

Une équipe de professionnels vous aide à répondre à cette question :

Mon projet tient-il la route ?

En fonction:

- Du domaine d'activité
- De la concurrence
- De votre profil
- De la clientèle potentielle
- De notre expérience de projets similaires
- ...

Pour vous aider au mieux à développer ou reprendre une entreprise

Nous vous accompagnons de manière

- individuelle : avec **vos**re conseiller
- collective : en groupe pour les aspects formatifs

Nous vous donnons des conseils personnalisés :

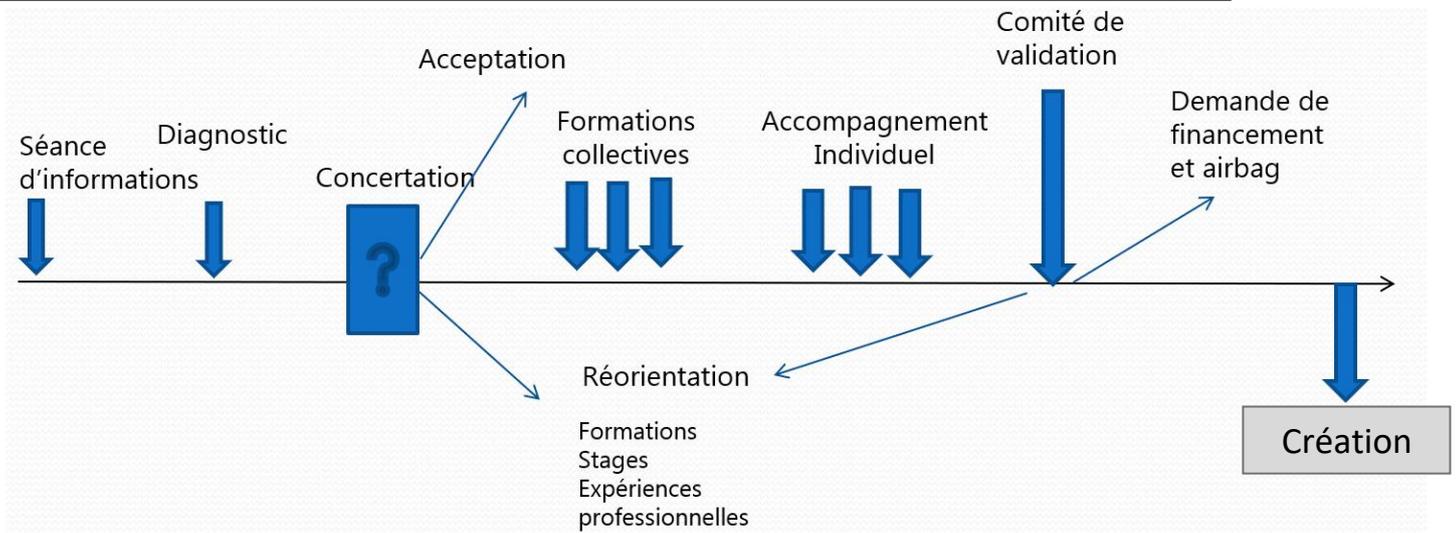
- financiers
- juridiques
- commerciaux
- organisationnels
- administratifs
- développement durable

Nos stats

En Belgique, une entreprise sur trois disparaît au cours des 5 premières années ...

- ✓ Environ 80% des personnes accompagnées par JECRÉEMONJOB.be poursuivent leur activité après 5 ans

Déroulement d'un accompagnement :



Diagnostic

Un premier entretien avec **votre** conseiller pour **dresser un 1er bilan de votre projet**

À Charleroi, Philippeville, Beaumont ou Chimay

Formations collectives obligatoires

1. Mon profil d'entrepreneur
2. Je décède mon marché (clients, fournisseurs, concurrents, ...)
3. Mon plan financier
4. Je gère mon affaire au quotidien (jeu d'entreprise)
5. La fiscalité des indépendants
6. Je vends au juste prix
7. Apprendre à négocier

Formations facultatives proposées

- Je crée mon site internet
- J'utilise Excel (débutant et avancé)
- J'exploite les réseaux sociaux
- Les clés du succès
- Construire mon projet en gérant mon stress
- Être créatif dans la gestion de mon entreprise

Gratuites moyennant caution

Infos et inscriptions : contact@jcreemonjob.be ou 071/ 232.400

Afin de garantir la gratuité et la bonne organisation de nos formations, nous vous informons que toute absence injustifiée peut entraîner le non-remboursement de votre quote-part au dispositif chèques création et/ou la fin de votre accompagnement par JECREEMONJOB.be.

Dès lors, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de vous présenter aux dates prévues par votre plan de formation.

Accompagnement Individuel

- Entretiens réguliers avec **vos** conseiller
- Plan d'accompagnement **personnalisé**
- A chaque entretien, le conseiller vous donne des tâches à réaliser

Post-crédation

Entretiens réguliers avec votre conseiller pour analyser avec vous :

- L'évolution de votre entreprise
- Sa rentabilité
- Votre clientèle
- La compétitivité de vos fournisseurs
- Votre plan marketing
- Le développement de votre réseau
- ...

Intéressé ?

Etes-vous prêt pour un diagnostic ?

- ✓ **Projet Défini ?**
- ✓ **Projet Marchand/ Commercial ?**
- ✓ **Accès à la gestion ?**
- ✓ **Accès à la profession ?**
- ✓ **Numéro Forem ?**

Si chacune de ces conditions est remplie, il vous suffit de cocher **OUI** pour *un entretien individuel avec un conseiller JECREEMONJOB.be* au bas de votre fiche d'identification et choisir un (ou plusieurs) lieu(x) de rendez-vous qui pourraient vous convenir :

Charleroi:

Avenue des Alliés, 24

Philippeville:

Rue de Namur,

Beaumont:

1A Rue Mottoule, 7 (PCS)

Chimay:

Rue Rogier, 10 (MEDE)

Sivry:

Rue des écoles, 1

Grandrieu:

Rue de la Régence, 2

Pour le diagnostic, n'oubliez pas :

- Votre **carte d'identité** et **carte JOBPASS**
 - Votre **CV**
 - Tout document pertinent pour comprendre votre projet
 - Votre **accès à la gestion** (voir p.12/12)
- + Pour les reprises :**
- Montant et objet de la reprise
 - Bilan et comptes de résultat des **3** dernières années

Gestion

Pour pouvoir procéder à votre diagnostic vous **devez** vous présenter avec, au choix,

- la preuve de votre accès à la gestion (personnel)
 - Diplôme de l'enseignement supérieur
 - Attestation de connaissance de gestion de base
 - Attestation de réussite de l'examen du jury central
 - Attestation d'accès à la gestion délivré par un **guichet d'entreprise**

Ou - la preuve de l'accès à la gestion d'un tiers prêt à vous « prêter » la gestion de manière recevable

Ou - une attestation de votre inscription pour obtenir votre accès à la gestion (toute décision du conseil de concertation sera alors prise sous réserve d'une réussite et d'une obtention de l'accès à la gestion)

Inscription Forem

- En ligne : <http://www.leforem.be/particuliers/inscription/inscrire-ligne.html>
- Dans un bureau Forem/ Maison de l'emploi ou, par téléphone: **0800/93 947**

Conditions:

- Être domicilié en Wallonie (sinon, sous conditions)
- Avoir un numéro de registre national belge,
- Remplir les conditions pour travailler en Belgique
- Ne pas être soumis à l'obligation scolaire

Des questions ?

Info et inscriptions : ☎ 071/232 400

✉ contact@jcreemonjob.be

📘 suivez nous sur Facebook : www.facebook.com/jcreemonjob.be



WWW.JECREEMONJOB.BE



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR